

Commune de Chens sur Léman
Haute Savoie



D 2023 - 78

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	18
Conseillers votants :	23
Dont cinq pouvoirs	

Date de la convocation du Conseil
Municipal : 07 novembre 2023

**OBJET : APPROBATION ET
AUTORISATION A SIGNER LA
CONVENTION DE PARTENARIAT
AVEC LÉMAN INITIATIVE
EMPLOI NATURE 2024**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze novembre, le conseil municipal de la commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Pascale MORIAUD, maire

PRESENTS : TRONCHON J. MEYRIER M.
De PROYART A. BAARSCH C. MORAND
F. ZANNI F. FICHARD B. ARNOUX. R.
STUBERT B. PLEYNET J.P. DENERVAUD
M. BILLARD G. DIANA C. RACINE
FREIXENET M. QUERNEC GARIN C.
MATTERA A. CHAMPEAU S.

EXCUSES :CHANTELOT C. « pouvoir à de
PROYART A. » CHEVRON F. « pouvoir à
TRONCHON J. » CORNU C. « pouvoir à
MORIAUD P. » GEROUDET A. « pouvoir à
QUERNEC-GARIN C. » CHANTELOT L.
« pouvoir à BAARSCH C. »

Est élu secrétaire de la séance : MORAND F.

Madame le maire soumet au conseil municipal une convention proposée par léman initiative emploi nature (LIEN) pour l'année 2024.

Léman initiative emploi nature est une association loi 1901 à but non lucratif créée le 1er avril 1993. Elle inscrit son action dans un programme national de lutte contre les exclusions avec le soutien du conseil départemental de la Haute-Savoie et de l'Etat en mettant en œuvre le dispositif des ateliers et chantiers d'insertion.

L'association est un employeur solidaire qui intervient dans le cadre de chantiers comme support éducatif d'une action d'insertion sociale et professionnelle durable pour un public en grandes difficultés, notamment bénéficiaire du RSA.

La présente convention est établie pour promouvoir les actions d'insertion sociale et professionnelle des salariés en chantier d'insertion, par leur mise en situation de travail dans le cadre de travaux confiés au chantier par la commune.

La commune adhère de fait à l'association léman initiative emploi nature afin que cette dernière participe à la pérennisation du chantier d'insertion dans une logique de développement local et permet l'accès aux services de l'association.

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le 20/11/2023

ID : 074-217400704-20231114-D2023_78-DE



Par cette convention, la commune de Chens sur Léman adhère aux valeurs du LIEN et pourra, à la demande, faire appel à ses services, par l'achat d'heures d'insertion, pour la réalisation d'un chantier pédagogique en environnement, contribuant au réentraînement à l'emploi de salariés en contrats aidés.

La commande sous-entend :

- l'accueil et l'intégration en milieu de travail d'un public éloigné de l'emploi
- l'accompagnement social et professionnel des bénéficiaires
- la formation des bénéficiaires
- la contribution à l'activité économique et au développement territorial

Cette convention est proposée pour une durée d'un an, du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Pour la réalisation de ces chantiers pédagogiques, la commune pourra faire appel à l'association pour des estimations de travaux équivalent à 540 € la journée, au prorata temporis.

Madame le maire sollicite l'avis du conseil municipal sur la signature de cette convention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention qui lui est présentée et ci-annexée ;

AUTORISE Madame le maire à signer la convention avec l'association léman initiative emploi nature.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus.

Suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire

François MORAND

Le maire

Pascale MORIAUD

